

Les entreprises peuvent sortir de la tourmente : mobilités, technologie et volonté politique doivent y contribuer.

Jean-Pierre HAUET
KB Intelligence

Contribution au colloque de Passages « L'Entreprise entre de nouveaux horizons » des 20 et 27 mai 2010

La France a perdu l'essentiel de son industrie sans à peine s'en rendre compte...

Les économies européennes traversent une passe très difficile et tout le monde s'en inquiète. Les états ont fait le maximum pour atténuer les effets de la crise économique intervenue à partir de la mi-2008 mais leurs capacités d'intervention sont aujourd'hui épuisées et les équilibres monétaires et financiers leur commandent de prendre des mesures de redressement budgétaire dont on redoute une incidence dramatique sur le niveau de la production, de la consommation et de l'emploi.

Chaque nation se pose alors la question de savoir quels sont ses atouts, sur quel pilier elle peut s'adosser, quelle mesure elle peut prendre pour protéger ses activités qui s'étiolent.

Et tout d'un coup, la France découvre qu'elle a perdu l'essentiel de son industrie. Quelle proportion de Français a réalisé que la part de l'emploi industriel dans l'emploi total est passée en France en dix ans (1997 -2007) de 25.1% à 13.6%, après avoir connu un maximum historique de 38.5% et qu'entre 2000 et 2007, **avant tout effet lié à la crise**, ce sont près de 500 000 emplois salariés qui avaient disparu en France dans l'industrie.

L'ampleur de ce phénomène a été masquée pendant plusieurs années parce que d'une part l'industrie française parvenait, grâce à des gains de productivité élevés, à maintenir

la croissance de la valeur ajoutée qu'elle créait, d'autre part parce que le citoyen trouvait son compte dans l'accès qui lui était donné à des biens de consommation bon marché, dans le domaine de l'électronique grand public ou de l'informatique par exemple, enfin parce que les français aussi bien que les américains étaient hypnotisés par les mirages de l'économie virtuelle, par cet argent facile qui semblait disponible, qui attirait les jeunes et leur faisait miroiter des carrières rapides et brillantes.

Aujourd'hui, avec les menaces qui planent sur la quasi-totalité des secteurs qui constituent encore notre industrie, avec les propositions de reclassement qui sont parfois faites vers des pays en développement, conformes à la réglementation peut-être, mais à coup sûr provocatrices et dérisoires, les Français prennent peur et se demandent s'ils ne vont pas voir leur niveau de vie et surtout celui de leurs enfants, s'aligner par le bas sur celui de pays qui n'étaient pour eux jusqu'à ce jour que des destinations touristiques.

Les Français réalisent que beaucoup d'emplois dits « non délocalisables » et dont on leur a vanté les mérites, créent peu de valeur ajoutée et n'offrent pas les mêmes perspectives de rémunération et de progression de carrière que les emplois industriels.

On ne doit donc pas d'étonner que beaucoup de jeunes diplômés choisissent d'aller exercer leurs talents dans des pays qui leur semblent davantage porteurs d'avenir.

La France souffre plus de désindustrialisation que de délocalisation

Alors on vient à mettre en cause les échanges et les mobilités et l'on se demande si le moment n'est pas venu de revenir à des politiques beaucoup plus protectrices. Des mouvements d'opinion se développent, faisant feu de tout bois : il devient de bon ton de critiquer les transports, qu'ils soient autoroutiers ou aériens, alors que ceux-ci répondent à des objectifs évidents de développement économiques et humains et constituent un facteur de valorisation des territoires.

Les délocalisations sont pointées du doigt et le dumping environnemental et social est fustigé. Pourtant les délocalisations, notion au demeurant complexe et qui peut prendre plusieurs formes, ne sont normalement rien d'autre, dans une économie de libre échange, qu'une spécialisation des acteurs vers les domaines où ils possèdent un avantage comparatif. Ricardo, dès le début du XIX^{ème} siècle avait démontré, sous certaines conditions, que l'Angleterre avait intérêt à se spécialiser dans le drap et le Portugal dans le vin, même si le Portugal était plus performant dans les deux.

Le problème est que délocalisation est confondue avec désindustrialisation. Les délocalisations peuvent être profitables aux deux parties. La désindustrialisation est un mal beaucoup plus profond et beaucoup plus pernicieux. Et c'est de ce mal là dont la France souffre aujourd'hui, incapable de se tourner vers de nouveaux secteurs où elle pourrait développer un avantage comparatif.

Certes, délocalisation et désindustrialisation trouvent toutes les deux leur origine dans une compétitivité devenue insuffisante dans certains secteurs. Mais la désindustrialisation a en plus ses racines dans l'incapacité de nos entreprises à se redéployer dans des secteurs où nous pourrions conserver des chances d'être compétitifs. Le mal est très profond car l'économie virtuelle a donné l'illusion que l'on pouvait se passer de l'activité industrielle. Créer de la valeur est devenu synonyme d'augmenter la valeur de l'action, de gagner de l'argent et vite... Les jeunes ne sont donc

plus attirés par les carrières techniques et le trading au 1/000^{ème} de seconde est beaucoup plus attirant que le long apprentissage d'un métier.

Schumpeter ne fait plus recette. Les entreprises ont déserté le long terme et n'aspirent plus à se régénérer. Ce qu'elles appellent stratégie n'est souvent qu'une succession de coups où ceux qui sont à la manœuvre ne sont pas des créateurs mais d'habiles manipulateurs. On ne parle plus le langage du vivant : l'entreprise est devenue un squelette avec ses exercices quotidiens de reporting qui évitent la prise en masse de ses articulations. Mais les organes vitaux ont disparu et l'apparition d'un nouveau vocabulaire, que ce soit la « social responsibility » ou la « corporate governance », ne constitue qu'une peau, trop mince pour masquer le délitement interne.

Et si l'on perd l'industrie, comment peut-on prétendre conserver la recherche et les emplois de haut niveau qui l'accompagne ? Il faut savoir ce que l'on veut : veut-on rester une civilisation de progrès ou devenir une sorte de réserve touristique que l'on viendra visiter ?

L'état d'esprit doit changer – L'Europe, l'Etat et les territoires sont en première ligne.

L'état d'esprit doit changer. La France et l'Europe peuvent redevenir conquérantes. Encore faut-il qu'elles le veuillent.

Les mobilités, que ce soit celles des hommes ou celles des structures, ne doivent être ni redoutées ni entravées. Elles sont porteuses de progrès par les échanges et les mises en commun qu'elles permettent. Rien ne serait pire que de revenir à un protectionnisme nous isolant des flux économiques mondiaux et conduisant inéluctablement à une baisse du pouvoir d'achat, par augmentation des prix, et à davantage d'inégalités, par la constitution de rentes de monopoles.

Premier marché de consommation au monde, l'Europe peut redevenir l'un des attracteurs sur le marché des technologies. Le corpus de connaissances reste solide même quand les

structures vont à vau l'eau. Il est urgent de donner un fil directeur à une jeunesse déboussolée et de lui faire comprendre qu'un avenir peut se construire même s'il se mérite. Notre industrie, pas plus que notre agriculture, ne doit être considérée comme une naine rouge héritée d'un brillant passé. Mais elle doit, et en premier lieu dans les entreprises, s'appuyer sur un renouveau technologique et sur une revalorisation des carrières associées.

Nous avons eu l'occasion de dresser, dans le numéro 163 de la revue Passages, un bilan de la filière nucléaire française, qui reste l'un des fleurons de notre industrie et d'esquisser quelques pistes lui permettant de garder son rang au niveau international. Mais l'Etat doit jouer son rôle et redevenir à la fois régulateur et bâtisseur. Car seul l'Etat et les collectivités locales à ses côtés, et tout particulièrement les régions, peuvent redonner aux actions à long terme l'importance qui étaient jadis la leur et qui permettent de construire de façon durable des infrastructures et des compétences.

Pour prendre un autre exemple, il est proprement stupéfiant de voir que le transport des électrons dans les réseaux électriques a le droit, au nom d'une certaine notion de service public mais plus vraisemblablement par hystérésis, de demeurer une activité monopolistique régulée, alors que le transport des photons dans les fibres optiques doit impérativement être livré à la concurrence, au nom du sacro-saint dogme bruxellois. Le résultat est que le plan de câblage de la France en très haut débit ne démarre pas, que les quatre grands opérateurs restent en embuscade et s'observent et que 30 Mds d'euros d'investissement aux effets directs et induits incontestables, restent en attente d'hypothétiques décisions.

Il faut revisiter la fiscalité, mettre en place des mécanismes de régulation lorsque les termes de l'échange ne sont pas équitables et tirer parti des opportunités nouvelles qu'offre le développement des technologies propres. Mais par les temps qui courent le pendule écologique ne doit pas partir trop loin. A la date à laquelle est écrit cet article, on discute

à Bruxelles d'un resserrement du système des quotas de CO₂, sous le prétexte que le ralentissement économique a rendu plus facile l'atteinte des objectifs de réduction des émissions qui étaient fixés pour 2012. Mais, que diable ! Laissons l'industrie reprendre son souffle et pourquoi veut-on être les seuls au monde à prendre des positions avant-gardistes dont la conférence de Copenhague a démontré l'inutilité. Clairement et dans l'esprit des nouvelles propositions qui circulent actuellement au Sénat américain¹, nous proposons un moratoire de 5 ans sur l'application de l'EU-ETS à l'industrie. Nous disons bien « à l'industrie » car dans le domaine de la production d'électricité, il y a incontestablement un bien-fondé à laisser vivre, tout en mieux l'encadrant, un système de quotas, avec un prix du CO₂ suffisamment élevé pour inciter à une meilleure efficacité énergétique, au développement du nucléaire et des énergies renouvelables et à la mise au point du captage et du stockage du CO₂.

L'Europe peut, dans certains domaines, montrer la voie, non pas par des catoblepas dont elle a le secret, mais par des initiatives concrètes. Elle ne doit pas se contenter d'encadrer ou d'interdire. Elle doit renoncer à une idéologie trop axée sur la concurrence et encourager les champions nationaux au lieu de les combattre. Les épisodes Schneider-Legrand ou Pêchiney se sont soldés par des échecs industriels regrettables dont les enseignements n'ont pas été tirés. Les idées ne manquent pas pour promouvoir de nouveaux projets. Mais la volonté de les mettre en œuvre en commun est hélas moins évidente.

¹ Bill « American Power Act » en date du 12 mai 2010 des sénateurs John Kerry et Joseph Lieberman et prise de position du sénateur Lindsey Graham du 27 mai 2010.